

## PNE EN CHIFFRES

### PNE FRANCE...



**30 employés**  
pluridisciplinaires



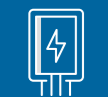
**55 parcs**  
en développement,  
en construction  
ou en exploitation



**2 localisations**  
Nantes (siège)  
Nancy



**2003**  
date de création de WKN France  
**2025**  
WKN France devient PNE France,  
renforçant notre position et les  
synergies au sein du groupe



**1 GW**  
développés / en cours  
de développement

### ...ET DU GROUPE PNE PURE NEW ENERGY

Pionnier allemand de l'énergie renouvelables opérant au niveau international et l'un des développeurs les plus expérimentés dans les parcs éoliens onshore et offshore, PNE Groupe s'est développé pour devenir un «fournisseur de solutions d'énergie propre».



**13 Md €**  
d'investissement



**200 M €**  
de capital



**+ 11 GW**  
d'énergie éolienne et  
solaire développés



**14 pays**  
sur 4 continents (en  
Europe, Afrique,  
Amérique & Asie)

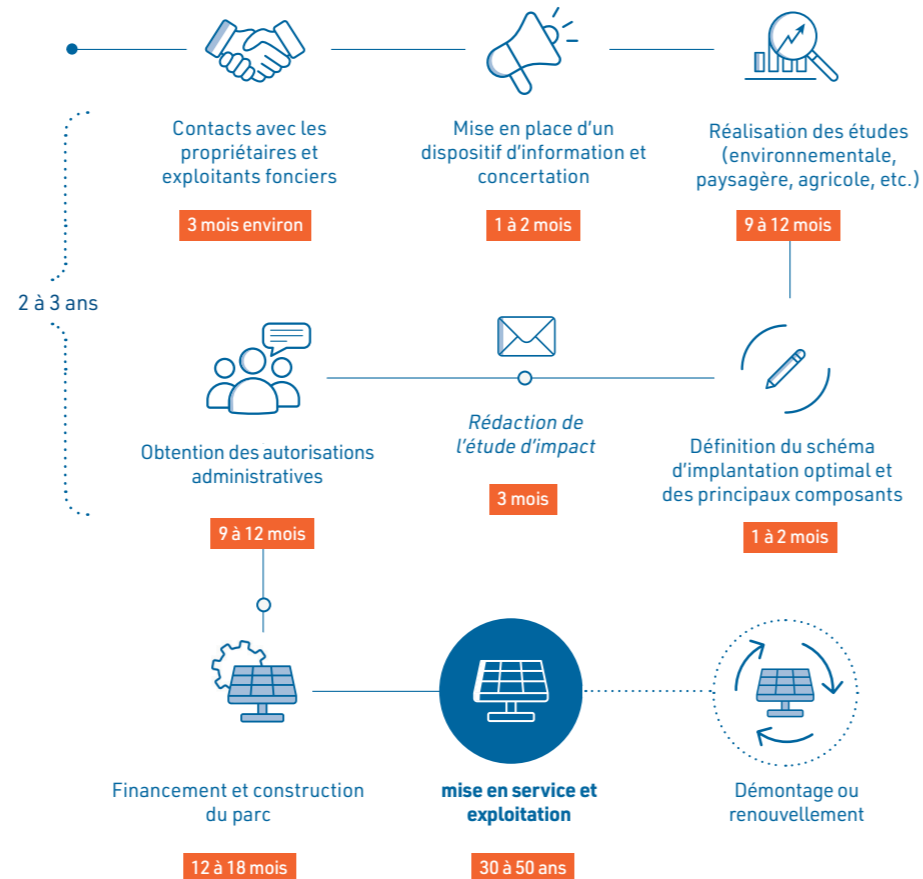


**+ de 650 employés**  
dans le monde



**566 000 t de CO<sub>2</sub>**  
Évités en 2024

## LE CYCLE DE VIE D'UN PARC SOLAIRE



**Siège social**  
10 rue Charles Brunellière  
44100 Nantes • 02 40 58 73 10

**Agence Nord Est**  
14 boulevard du 21<sup>e</sup> Régiment d'Aviation  
54000 Nancy • 03 72 47 03 25

[www.pne-france.fr](https://www.pne-france.fr)  
contact@pne-france.fr

**PNE**  
pure new energy

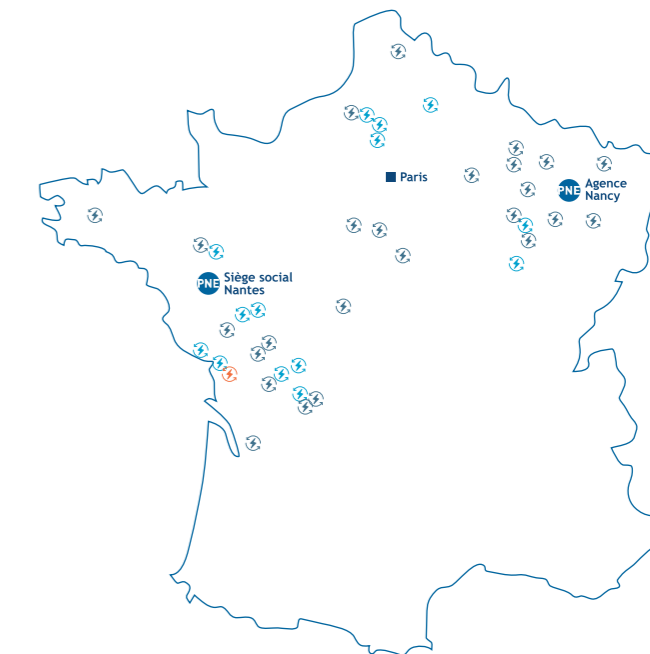
## CRÉONS L'ÉNERGIE DES POSSIBLES

Solaire photovoltaïque



## LA SOCIÉTÉ PNE FRANCE QUI SOMMES-NOUS?

Créée en 2003, PNE France est une entreprise à taille humaine, spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et solaires, sur l'ensemble du territoire métropolitain.



**798 MW**  
solaires et éoliens  
en développement

**22 MW**  
en construction

**190 MW**  
en exploitation

**1 GW**  
d'énergie propre  
développés ou en  
développement

**DES PROJETS  
AU CŒUR DES TERRITOIRES**

Composée d'une équipe pluridisciplinaire, PNE France s'appuie sur des collaborateurs expérimentés et engagés autour de valeurs fondamentales : le respect, la détermination, l'esprit d'équipe et la positivité.

La démarche de PNE France :

- intégrer les enjeux humains et environnementaux dans le développement des projets,
- proposer des mesures en adéquation avec le projet de territoire,
- mandater des experts indépendants et favoriser la concertation locale.

## NOS ENGAGEMENTS



### FAIRE DE L'ÉOLIEN UN ATOUT DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

#### Favoriser les retombées territoriales

Au-delà de leur production locale d'énergie, les parcs solaires génèrent des revenus durables pour les collectivités locales et contribuent à l'émergence d'équipements ou de services qui renforcent l'attractivité du territoire. Ils génèrent également des revenus pour les propriétaires fonciers et les exploitants agricoles. À chaque étape du projet, PNE France s'efforce de solliciter des entreprises locales et régionales, contribuant ainsi à l'activité économique et à la création d'emplois locaux.

#### Instaurer pédagogie et dialogue

Le chef de projet PNE France développe un projet à l'écoute des élus et des acteurs du territoire. L'objectif est de débattre ouvertement des questions soulevées, de garantir un niveau d'information égal entre toutes les parties prenantes concernées et d'engager ainsi une dynamique collective autour d'un projet de territoire.

### DÉVELOPPER DES PROJETS EN ACCORD AVEC LEUR ENVIRONNEMENT

#### Respecter la biodiversité

Des experts écologues recensent les espèces animales et végétales sur un cycle biologique complet. Le niveau de sensibilité défini par l'étude permet de proposer des mesures adaptées pour éviter, réduire et compenser si nécessaire les impacts.

#### Garantir la sécurité et la tranquillité des riverains et usagers du site

Le groupe PNE a développé plus de 11 GW et est largement reconnu par ses partenaires et ses clients pour construire des installations strictement conformes aux réglementations en vigueur et respectueuses des territoires d'accueil. Les implantations sont déterminées afin de garantir la sécurité publique et de préserver le cadre de vie.

#### Rechercher l'intégration paysagère la plus adéquate

Des paysagistes recensent les enjeux patrimoniaux (monuments historiques, sites remarquables,

typologies des paysages). Des photomontages viennent en appui des études cartographiques pour évaluer les effets visuels et l'insertion du projet dans le paysage. L'intégration d'un parc photovoltaïque dans l'environnement paysager est déterminante dans l'acceptabilité sociale du projet. L'implantation finale du parc dépend des analyses des spécialistes mais également de la concertation en amont avec les acteurs du territoire.

#### Sélectionner la solution technique la plus adaptée au projet du site

PNE France travaille avec tous les fournisseurs techniques pour définir l'installation la mieux adaptée au projet et son environnement.



# NOS SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES

### PHOTOVOLTAÏQUE SUR TERRAIN DÉGRADÉ ET PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANT

#### LES+

- Sécurisation périmétrique des sites par nos soins et sanctuarisation de la biodiversité
- Réponse aux obligations réglementaires et RSE de votre organisation
- Limitation de l'évaporation des plans d'eau (marnage réduit, limite l'érosion)

### AGRIVOLTAÏSME SUR ÉLEVAGE

#### LES+

- Allongement des périodes enherbées et amélioration de la qualité des prairies
- Protection du cheptel contre les prédateurs et les contaminations
- Augmentation du bien-être animal

### AGRIVOLTAÏSME SUR CÉRÉALES

#### LES+

- Réduction de l'évapotranspiration : Economie en eau
- Lutte contre les aléas climatiques (stress thermique et intempéries)
- Amélioration du potentiel agronomique et des performances économiques de l'exploitation

### AGRIVOLTAÏSME SUR ARBORICULTURE

#### LES+

- Protection des fruits contre la grêle et le gel précoce (micro-climat)
- Création du verger financé par l'installation photovoltaïque et investissement réduit
- Optimisation du travail agricole et amélioration de la qualité des fruits

### LE MOT

#### AGRIVOLTAÏSME

La production d'électricité sur une parcelle agricole est de l'agrivoltaïsme si elle contribue « durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole »

Est considérée comme agrivoltaïque une installation qui apporte directement à la parcelle agricole au moins l'un des services suivants, en garantissant à un agriculteur actif une production agricole significative et un revenu durable en étant issu :

- L'amélioration du potentiel et de l'impact agronomique,
- L'adaptation au changement climatique,
- La protection contre les aléas,
- L'amélioration du bien-être animal.